

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 16 (1936)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Rapport du trésorier sur l'exercice 1935

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 1935

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,  
J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, ainsi que le Bilan au 31 décembre 1935.

Pour vous permettre de juger l'effort accompli par tous, nous vous donnons, en plus des chiffres de 1935, ceux de l'exercice précédent.

Nos comptes se présentent comme suit :

## Etat des recettes et des dépenses de l'année 1935 :

	RECETTES	1935	1934
<i>Cotisations :</i>			
Siège de Paris :			
France . . . . .	94.875 »	86.380 »	
Suisse . . . . .	93.489,80	93.309,10	
Section de Lyon . . . . .	188.364,80	179.689,10	
Section de Marseille . . . . .	21.350 »	19.800 »	
	20.100 »	17.573 »	
Subvention fédérale (13.000 francs suisses) . . . . .	229.814,80	217.062,10	
Publicité de la « Revue Economique Franco-Suisse » . . . . .	63.050 »	63.050 »	
	20.392,25	26.988,65	
<i>Intérêts, renseignements et divers :</i>			
Siège de Paris . . . . .	6.522,60	7.774,24	
Section de Lyon . . . . .	2.433,55	2.100 »	
Section de Marseille . . . . .	1.654 »	10.610,15	658,10
			10.532,34
<b>DEPENSES</b>		<b>323.867,20</b>	<b>317.633,09</b>
<i>Siège de Paris :</i>			
Loyer . . . . .	29.035 »	29.700 »	
Personnel . . . . .	158.372,55	148.150 »	
Frais généraux . . . . .	61.930,96	56.812,60	
Frais de la « Revue Economique Franco-Suisse » . . . . .	23.083,75	24.280,10	
Section de Lyon . . . . .	21.600 »	21.444,85	
Section de Marseille . . . . .	27.353,35	25.110,10	
EXCÉDENT DE RECETTES . . . . .	321.367,86	305.497,65	
	2.499,34	12.135,44	
		<b>323.867,20</b>	<b>317.633,09</b>

## Bilan au 31 décembre 1935 :

	ACTIF		
	1935	1934	
Caisse et Banques . . . . .	36.776,11	28.606,47	
Créances à recouvrer . . . . .	7.449 »	8.763,65	
Dû par annonceurs . . . . .	1.666,80	1.169 »	
Comptes d'ordre . . . . .	10.503,90	9.863 »	
	<b>56.395,81</b>	<b>48.402,02</b>	
<b>PASSIF</b>			
Créditeurs divers . . . . .	10.422,30	8.344,20	
Comptes d'ordre . . . . .	4.285 »	14.543,75	
Provision pour créances douteuses et pertes sur la Revue Economique Franco-Suisse . . . . .	12.872,23	13.378,63	
Provision pour renouvellement du matériel et du mobilier, divers et imprévus . . . . .	28.816,28	12.135,44	
	<b>56.395,81</b>	<b>48.402,02</b>	

Ces chiffres appellent les observations suivantes :

Les cotisations encaissées pendant l'année écoulée, en Suisse et en France, par notre siège de Paris et par nos deux Sections de Lyon et de Marseille, sont toutes en augmentation par rapport à 1934, soit une augmentation globale de 12.752 fr. 70; cet accroissement a été réalisé durant une année extrêmement difficile pour l'économie de la France et de la Suisse. C'est là un encouragement bien précieux que nos membres de Suisse et de France nous ont donné.

C'est grâce au fidèle appui de tous nos membres, ainsi qu'au maintien du concours hautement apprécié de la Confédération, qu'il nous a été possible de faire face aux frais d'une activité grandissante et de termi-

ner l'année 1935 par un excédent de recettes de 2.499 fr. 34. Ce solde a été incorporé dans le nouveau compte « Provision pour renouvellement du Matériel et du Mobilier, Divers et Imprévus », de notre Bilan. Ce dernier fait apparaître 36.776 fr. 11 comme fonds en caisse et en banques, contre 28.606 fr. 47 et un actif total de 56.395 fr. 81 contre 48.402 fr. 02.

Messieurs, la vitalité d'une Compagnie comme la nôtre se manifeste par sa trésorerie. Permettez-moi donc d'exprimer notre vive gratitude à tous nos membres de Suisse et de France, à notre très sympathique Président, aux membres du Conseil d'Administration, aux deux Secrétaires et au personnel pour leur si fidèle et si loyal appui, en soulignant que nous en aurons plus besoin que jamais en 1936. En effet, la crise continue à imposer partout de nouvelles compressions de dépenses. De ce fait, nous aurons à remplacer par un nombre important de nouveaux adhérents ceux que les difficultés du moment ont obligés à démissionner, mais que nous comptons voir revenir parmi nous dès la reprise des affaires.

Il faut que tous nos amis comprennent que si une institution comme la nôtre doit rendre les services que l'on est en droit d'en attendre, il est nécessaire qu'elle puisse compter, dans les mauvais comme dans les bons jours, sur l'aide efficace des intéressés.

Notre budget, pour l'exercice 1936, a été établi dans un esprit de judicieuze économie, mais avec le souci d'assurer à notre Chambre de Commerce les moyens qui doivent lui permettre de remplir sa tâche qui consiste à développer et à améliorer les relations commerciales entre la Suisse et la France et de rendre à cet effet le plus de services possibles aux deux pays et aux adhérents présents et futurs de notre Association.

Paris, le 28 avril 1936.

Le Trésorier :  
Paul-F. FATERZ.